

ZOOM SUR...

L'INTÉRIM TERRITORIAL

Un service de proximité au service des collectivités

Face aux besoins croissants en remplacements ou missions temporaires, le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG17) propose un service dédié : l'Intérim Territorial, un dispositif souple, réactif et sécurisé pour faire face aux absences imprévues, aux surcroûts d'activité ou aux difficultés de recrutement momentanées.

Un accompagnement RH clé en main

Le service Intérim Territorial du CDG17 permet aux collectivités et établissements publics du département de bénéficier de solutions rapides et adaptées à leurs besoins. Qu'il s'agisse de remplacer un agent absent, de pourvoir un poste temporairement vacant ou de renforcer une équipe, ce service met à disposition des agents contractuels recrutés et positionnés en fonction des profils recherchés.

En 2024, 5352 missions ont été réalisées, dont 48% dans le secteur technique (voirie, espaces verts, restauration ...), 23% pour la filière administrative et 14% pour la filière sociale.

Une équipe dédiée au service des collectivités

Composée de 7 agents, l'équipe du service Intérim Territorial assure l'ensemble du processus :

- Recueil et analyse des besoins de la collectivité;
- Recrutement et mise à disposition de l'agent intérimaire;
- Gestion administrative et RH complète (contrat, paie, déclarations sociales...).

Grâce à une connaissance fine des métiers territoriaux et un vivier de candidats mobilisables rapidement, le service garantit une grande réactivité tout en sécurisant juridiquement le recours à des agents contractuels.



Pourquoi faire appel au CDG17 pour vos remplacements ?

Ce dispositif est donc un outil stratégique pour les collectivités, permettant d'allier efficacité, réactivité et qualité de service public.

- Garantir la continuité du service public;
- Disposer d'une solution rapide à vos besoins ponctuels
- Bénéficier d'une gestion simplifiée;
- S'assurer d'un accompagnement de proximité par des professionnels du secteur public local.

Contact

Vous avez un besoin de remplacement ou de renfort ponctuel ? Vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement du service ?

Contactez le Service Intérim Territorial du CDG17 : remplacement@cdg17.fr

mediepilote*



Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

le mag

Edito



Cette rentrée, complexe et incertaine, s'accompagne pour l'ensemble des employeurs territoriaux d'enjeux majeurs sur lesquels le Centre de gestion s'est mobilisé depuis plusieurs mois.

Je souhaite évoquer en particulier le déploiement du volet Santé de la protection sociale complémentaire, avec la participation obligatoire des employeurs. Si le montant fixé réglementairement (15 € minimum) reste encore éloigné des dispositifs dont bénéficient les salariés du secteur privé, il constitue néanmoins une avancée significative. Cette mesure contribuera à renforcer l'attractivité de la fonction publique territoriale et à favoriser la fidélisation des agents.

Dans un contexte budgétaire contraint, le Centre de gestion a mené, en collaboration avec les Centres de gestion des Deux-Sèvres et des Landes, une consultation afin de sélectionner et vous proposer une offre mutualisée de qualité. C'est ainsi que la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) proposera, dans les semaines qui viennent, un contrat attractif financièrement et donnant accès à un panel de garanties sans conditions d'adhésion pour les agents.

Ce numéro du « Mag » est aussi l'occasion de partager un premier retour d'expérience sur les nouveaux Ateliers RH, lancés au printemps. Leur format, adapté aux retours du terrain, répond à un besoin clairement exprimé : bénéficier d'un accompagnement individualisé dans certaines opérations de gestion RH.

De la même manière, la réussite constante de la mission Intérim Territorial illustre bien cette capacité d'adaptation aux réalités locales et à l'exigence de continuité du service public. Depuis 35 ans, son succès ne se dément pas : il méritait bien un zoom dans ces pages !

Je remercie les élus employeurs et les responsables RH qui ont accepté de partager leur expérience avec leurs collègues sur le soutien dont ils ont bénéficié. Les membres du Conseil d'administration du Centre de gestion entendent maintenir le cap et je remercie l'équipe pour son adhésion à la démarche.

À toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée.

Alexandre GRENOT

Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime, Maire des Gonds, Vice-Président de la CDA de Saintes, Vice-Président du Département de la Charente-Maritime.

DOSSIER SPÉCIAL

Déploiement de la PSC Santé

ACTUS DU CDG

Les ateliers thématiques : présentation, retour d'expérience et agenda

ZOOM SUR...

L'intérim Territorial



Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

85, Boulevard de la République - CS 50002
17076 LA ROCHELLE CEDEX 9
Tél 05 46 27 47 00 - cdg17@cdg17.fr
www.cdg17.fr



Gardons le contact :
abonnez-vous à notre page LinkedIn,
pour connaître l'actualité des employeurs territoriaux et du CDG17.

Directeur de la publication : Alexandre GRENOT
Rédacteur en chef : Nathalie PARLANT
Ont contribué à ce numéro : Laura MASSONNEAU
Crédits photos : Marion BERTIN, CDG17, DR, FREEPIK

DOSSIER SPÉCIAL

DÉPLOIEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La consultation pour la conclusion d'une convention est désormais arrivée à son terme et à l'issue de la procédure de mise en concurrence, le Conseil d'Administration du CDG17 a retenu l'offre du groupement MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) avec Relyens.

Un courrier a été envoyé début septembre à destination des collectivités ayant manifesté le souhait d'adhérer à cette convention de participation facultative avec les informations suivantes :

- Le choix du prestataire,
- Les différentes réunions d'information sur le territoire organisées en septembre,
- Les garanties et les tarifs.

En complément, des ateliers à destination des secrétaires généraux de mairie et des responsables RH, ainsi que des réunions d'information à destination des agents, seront organisés par la MNT sur l'ensemble du territoire, à l'automne.



LES AVANTAGES DE CETTE PRESTATION :

1 - Employeurs

- Maîtriser les tarifs dans un contexte concurrentiel incertain ;
- Renforcer l'attractivité de la collectivité grâce aux prestations et services négociés ;
- Bénéficier d'un service de proximité grâce au réseau MNT.

2 - Agents

- Assurer ou renforcer sa protection avec 4 niveaux de garanties sans conditions d'adhésion, sans limite d'âge, sans questionnaire médical et sans délai de carence.

Qui peut adhérer ?

- Fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé, y compris les agents détachés du souscripteur ou mis à la disposition de celui-ci, et les agents détachés ou mis à la disposition par le souscripteur auprès d'un autre employeur public,
- Fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé à la retraite.

Découvrez ci-dessous la grille des montants TTC par personne :

| Age | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Niveau 4 |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Montant TTC proposé | | | | |
| Enfant (gratuité à compter du 3 ^{ème}) | 16,00€ | 26,15€ | 32,91€ | 37,69€ |
| Adulte actif de moins de 30 ans inclus | 24,19€ | 39,55€ | 49,77€ | 57,00€ |
| Adulte actif de 31 à 40 ans inclus | 28,83€ | 47,13€ | 59,32€ | 67,94€ |
| Adulte actif de 41 à 50 ans inclus | 36,59€ | 59,81€ | 75,28€ | 105,38€ |
| Adulte actif de 51 à 60 ans inclus | 45,41€ | 72,37€ | 91,08€ | 104,33€ |
| Adulte actif de plus de 61 ans inclus | 65,18€ | 103,90€ | 130,74€ | 149,73€ |
| Retraité | 68,95€ | 112,63€ | 141,73€ | 162,32€ |

ATELIERS THÉMATIQUES

LES ATELIERS THÉMATIQUES

Le Centre de gestion de la Charente-Maritime a lancé, en juin 2025, une série d'ateliers thématiques destinés aux collectivités territoriales. Conçus comme des temps d'échange et de formation, ces ateliers visent à répondre de façon concrète aux besoins actuels des gestionnaires ou des Secrétaires Généraux de Mairie en matière de gestion RH.

Chaque mois (hors juillet et août), un atelier est proposé sur une thématique précise, sélectionnée en fonction de l'actualité réglementaire ou des besoins identifiés sur le terrain. L'objectif ? Offrir aux participants un ensemble de méthodes et d'outils directement mobilisables dans leur quotidien professionnel.

Alliant apports théoriques et mises en pratique immédiates, ces sessions favoriseront une montée en compétences rapide et ciblée. Dans certains cas, les collectivités auront même la possibilité de travailler sur leurs propres dossiers, pour un accompagnement au plus près de leurs réalités et projets.

Ces ateliers d'une durée de 3h sont ouverts à 15 participants maximum afin de garantir un environnement propice à l'échange et à l'interactivité.

Informations et inscriptions :

- Fiche de saisine disponible sur le site du CDG17 et à renvoyer par courriel à ateliers@cdg17.fr
- Le calendrier complet est disponible sur le site internet du CDG 17 ainsi que sur sa page LinkedIn.
- Renseignements au 05.46.27.47.19

L'agenda pour fin 2025

- 30 septembre : Saisir son RSU pas à pas
Par le service Analyse et prospective RH
- 14 octobre : Le temps de travail
Par le service Juridique
- 12 novembre : Gestion des archives
Par le service Archives
- 10 décembre : Gestion des archives
Par le service Archives

Retour sur le premier atelier thématique

Lors du premier atelier organisé par le CDG17 le 26 juin dernier, 7 participants ont ainsi pu se familiariser avec le RSU et ses bonnes pratiques mais surtout saisir les données de leurs collectivités, pas à pas en étant accompagnés par les agents du service Analyse et prospective RH.

Témoignage de Monsieur **Frédéric Theureau**, responsable du SIVOM de la Plaine d'Aunis, ayant participé au premier atelier thématique du CDG17 sur le thème du Rapport Social Unique (RSU) :

Comment avez-vous eu connaissance de l'atelier thématique « Saisir son RSU pas à pas » ?

J'ai reçu le mail envoyé par le CDG17 qui informait de cette nouvelle mission facultative et de cet atelier RSU organisé en juin.

Quelles ont été vos motivations à participer à cet atelier ?

Tous les ans je dois saisir le RSU et c'est une usine à gaz pour moi. J'avais besoin de soutien dans la saisie des données.

Avez-vous trouvé l'atelier pertinent et adapté à vos besoins ?

Super atelier dans l'aide à la saisie des données RSU. J'ai apprécié le côté opérationnel de l'atelier car j'ai pu avancer à 50% tout en étant aidé par les intervenants. Je suis maintenant plus à l'aise pour le faire seul. Le plus est que nous sommes repartis avec des documents utiles pour nous aider par la suite. C'est un gain de temps considérable.

Avez-vous apprécié le format ?

Le format est idéal car en petit groupe. On a pu tous avancer sur nos RSU tout en échangeant sur les bonnes pratiques de chacun. Les intervenants ont pu également aider tout le monde.

Un dernier mot ?

Je tiens à remercier les intervenants, Emilie et Aurélien ! Super atelier, je le conseille à tous ceux qui doivent saisir le RSU en agent par agent.

